



**ICANN**

**Plan stratégique de l'ICANN pour  
l'Afrique**

**juillet 2016 – juin 2020**

**Version 2.0**

**Décembre 2014**

## **Table des matières**

Introduction.....	3
Méthodologie .....	4
Comité directeur.....	4
Objectifs stratégiques.....	5
Projets et indicateurs de performance clés .....	8
MÉCANISMES DE FINANCEMENT NOVATEURS POUR LA STRATÉGIE POUR L'AFRIQUE .....	13
Annexe 1 : Résumé des objectifs stratégiques de l'ICANN pour la période entre les exercices fiscaux 2016 et 2020 .....	16

## Introduction

En juin 2012, la communauté africaine a eu une réunion historique à Prague (ICANN 44) qui a été présidée par Steve Crocker (président du Conseil d'administration de l'ICANN), Fadi Chehade (le PDG entrant de l'ICANN à l'époque) et Moctar Yedaly, de la commission de l'Union africaine. Le résultat a été une [nouvelle approche](#) pour l'Afrique qui mettrait l'accent sur les lignes d'action suivantes :

- élaborer un cadre pour la stratégie de l'ICANN pour l'Afrique,
- soutenir une plus forte présence de l'ICANN en Afrique,
- augmenter la participation de l'Afrique au sein de l'ICANN.

Le groupe de travail de la stratégie pour l'Afrique (ASWG) qui a été créé au cours de la réunion a préparé le document de la stratégie pour l'Afrique (2012-2015), qui a été présenté au cours de la 49e réunion de l'ICANN à Toronto. Ce document a constitué la pierre angulaire des activités de l'ICANN en l'Afrique. La mise en œuvre de la stratégie a été lancée en 2013 avec le recrutement du vice-président pour l'Afrique et avec quelques projets phares essentiels. L'équipe africaine a grandi depuis, ayant recruté deux nouveaux gestionnaires.

La plan stratégique initial pour l'Afrique sur 3 ans comprenait l'ensemble des actions attendus de l'ICANN en Afrique, qui se résument dans le renforcement des capacités dans l'industrie du DNS et les sociétés du secteur, la formation des ccTLD africains, la sécurisation du système des DNS en Afrique et, au aussi, l'approfondissement et l'élargissement de l'engagement avec toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements, le secteur privé, le secteur académique et la société civile africaine.

L'ICANN a récemment révisé son plan stratégique mondial et a présenté un nouveau **plan stratégique de l'ICANN pour 2016 – 2020** axé sur 5 piliers fondamentaux / objectifs stratégiques ; à savoir :

- faire évoluer et **mondialiser** davantage l'ICANN,
- soutenir un **écosystème des identificateurs uniques** sain, stable et fiable,
- améliorer **l'excellence organisationnelle, technologique et opérationnelle**,
- promouvoir le rôle de l'ICANN et l'approche **multipartite**,
- élaborer et mettre en œuvre un cadre d'**intérêt public mondial** conforme à la mission de l'ICANN.

Ces objectifs ont encore été divisés en sous-piliers compte tenu des forces internes et externes ainsi que de la croissance internationale et de

l'évolution de l'Internet et du système des noms de domaine. Cela a demandé une nouvelle réunion de la communauté africaine pour réviser le plan stratégique pour l'Afrique dans le but de l'adapter à la nouvelle stratégie de l'ICANN.

En conséquence, et suivant le modèle multipartite, l'équipe de révision de la stratégie pour l'Afrique, composée de représentants des dirigeants des SO / AC ainsi que d'AFTLD, AFRALO, AFICTA, AFRINIC, NEPAD, GAC, Association africaine des bureaux d'enregistrement, UA et d'autres désignés en fonction de leurs expériences personnelles, s'est réunie à Maurice le 24 et 25 novembre 2014 en marge de la 21e réunion d'AFRINIC. L'équipe de révision a dégagé un document révisé et redéfini, la **stratégie de l'ICANN pour l'Afrique (version 2.0 2016-2020)**, qui sera par la suite diffusé pour obtenir des commentaires supplémentaires de la communauté africaine. La stratégie définitive sera publiée dans le premier trimestre de 2015.

## Méthodologie

Afin d'effectuer une révision approfondie du plan stratégique actuel, l'équipe de révision de la stratégie pour l'Afrique a effectué un examen des documents clés suivants :

- le nouveau plan stratégique de l'ICANN 2016 - 2020,
- le rapport complet de la mise en œuvre de la stratégie pour l'Afrique (préparé par le personnel de l'ICANN en Afrique),
- le plan stratégique pour l'Afrique 2012 - 2015 actuel,
- le document précédent de la stratégie mondiale de l'ICANN 2012 - 2015,
- le plan opérationnel mondial de l'ICANN 2016 - 2020 (toujours en consultation publique en ce moment).

L'étape suivante consistait à adapter le plan stratégique actuel aux nouveaux piliers stratégiques de l'ICANN. Il a été noté que les objectifs actuels se conformaient toujours à la nouvelle orientation stratégique de l'ICANN et l'équipe a procédé à les peaufiner, y compris les projets et les indicateurs de performance clés correspondants, tel qu'indiqué dans les pages suivantes.

## Comité directeur

L'équipe de révision de la stratégie a également identifié la nécessité de mettre en place un comité directeur indépendant chargé de collaborer étroitement avec le personnel de l'ICANN eu égard au soutien et au suivi de la mise en œuvre du plan stratégique. Ce comité travaillera de manière indépendante suivant sa propre charte.

## Objectifs stratégiques

L'équipe de révision de la stratégie pour l'Afrique était en général d'accord sur le fait que l'Afrique devrait recevoir un traitement spécial et que l'ICANN est en mesure de contribuer au développement d'une industrie autochtone sur Internet et, plus spécifiquement, des services de noms de domaine. Afin d'identifier les objectifs spécifiques d'importance pour la communauté africaine, l'équipe s'est appuyée sur les mêmes questions clés qui ont été utilisées comme base de la version originale de la stratégie pour l'Afrique. Celles-ci comprennent :

- Qu'est ce que l'ICANN n'a pas bien fait en Afrique, aux yeux de la communauté africaine au sein de l'ICANN ?
- quelle est votre plus grande attente de l'ICANN dans l'intérêt de l'Afrique ?
- comment la communauté africaine au sein de l'ICANN peut-elle mieux aider l'ICANN ?
- quels sont les obstacles pour l'ICANN en Afrique ?
- quelle serait la meilleure façon d'améliorer la participation africaine à l'ICANN ?
- quels sont les a) points forts b) faiblesses c) possibilités et d) faiblesses de l'ICANN en Afrique ?

Le résultat de ce processus a été une réévaluation des objectifs stratégiques actuels. L'équipe a conclu que les objectifs actuels en effet restaient valables pour le nouveau plan stratégique de l'ICANN 2016 - 2020, mais pourraient être consolidés pour être plus pratiques. Voici les objectifs stratégiques de l'ICANN pour l'Afrique qui ont ensuite été fixés :

1. **Renforcer le développement des ccTLD en Afrique**, renforcer les capacités dans les opérations techniques du DNS et fournir de l'assistance et du soutien sur demande, Réf ICANN SOb **2.1/2/3; 3.1/2**
  - a. Promouvoir l'adoption du DNSSEC, Réf ICANN SOb 2, 3.2, 4.
  - b. Renforcer les ccTLD en Afrique, Réf ICANN SOb 1.3, 2.1, 2.3, 4, 5.3.
2. Renforcer la coopération régionale et internationale avec les parties prenantes du DNS et promouvoir les meilleures pratiques pour les

- opérations du DNS, **Réf ICANN SOb 1.2, 3.3, 4.1, 4.3.**
- a. Renforcer la coopération avec les équipes CERT pour une meilleure gestion des incidents liés au DNS, **Réf ICANN SOb 2, 3.2, 4.4.**
3. Soutenir et faciliter la concurrence dans le secteur des noms de domaine, Réf ICANN SOb 2.3, 3.1, 2.1.
    - a. Promouvoir des registres et des bureaux d'enregistrement de nouveaux gTLD, Réf ICANN SOb 1, 2.3, 4.3.
    - b. Générer un environnement commercial qui favorise la confiance et le choix du client (solution de technologie, cadre juridique et de réglementation), Réf ICANN SOb 1, 2, 3, 4, 5.2, 5.3.
    - c. Lancer les gTLD en langues africaines et les IDN, Réf ICANN SOb 2, 3.3, 5.3.
    - d. Développer des programmes d'entrepreneuriat africain dans le domaine du DNS, Réf ICANN SOb 1.2, 4.3, 5.2, 5.3.
  4. Encourager la résilience de l'infrastructure locale du DNS (IXP, copie de la racine, DNS Anycast), Réf ICANN SOb 2, 3, 4.4.
    - a. Mettre en place davantage de serveurs racine en Afrique, Réf 2, 3.2, 5.3.
    - b. Promouvoir la mise en place de serveurs racine Anycast en Afrique, **Réf ICANN SOb 2, 3.2.**
  5. Promouvoir les partenariats stratégiques entre les entrepreneurs de l'industrie du DNS locaux et mondiaux, Réf 1, 2.2, 2.3, 3.2, 3.3, 4.1, 4.3, 4.4, 5.3.
  6. Régionaliser les opérations de l'IANA et de l'ICANN en Afrique, **Réf ICANN SOb 1, 3.2/3, 4.2, 5.3.**
    - a. Régionaliser les autres opérations ESSENTIELLES de l'ICANN en Afrique, **Réf ICANN SOb 1, 3.2/3, 4.2, 5.3.**
    - b. Assurer une présence physique en Afrique chargée des tâches de sensibilisation pour refléter l'image mondiale de l'ICANN, Réf ICANN SOb1, 2.
    - c. Promouvoir la mondialisation de l'ICANN et de ses opérations à travers une internationalisation progressive des fonctions IANA, Réf ICANN SOb 1, 2, 3, 4, 5.
  7. Assurer une communication / sensibilisation efficace concernant les opérations de l'ICANN, y compris l'IANA, **Réf ICANN SOb 1, 2, 3, 4, 5.**
  8. Promouvoir le modèle et la plate-forme multipartites en Afrique aux niveaux du gouvernement, de la société civile et du secteur privé pour enrichir la participation de parties prenantes aux unités constitutives de l'ICANN, Réf ICANN SOb 1, 2.1, 3, 4.2, 5.3.
    - a. Soutenir le processus de développement de politiques pour créer un environnement favorable pour l'économie de l'Internet en Afrique, Réf ICANN SOb 1, 2.2, 4, 5.2, 5.3.

- b. Développer une plate-forme multipartite afin d'augmenter la participation et l'engagement en collaboration avec l'organisation I\* et A\* et les unités constitutives, Réf ICANN SOb 1, 2, 3, 4, 5.2, 5.3.
  - c. Assurer l'engagement continu de l'ICANN et des unités constitutives d'agir dans l'intérêt public de l'Afrique, Réf 1,5.
- 9. Soutenir le renforcement des capacités et le développement de la gouvernance de l'Internet en Afrique, Réf ICANN SOb 1, 2, 3, 4, 5.

## Projets et indicateurs de performance clés

Projets stratégiques	Commentaires	Principales mesures
<p>1. Augmenter le taux de pénétration du système des noms de domaine en Afrique</p> <p>1.1 Opérations et formation pour le soutien des ccTLD en Afrique.</p> <p>1.2 Soutien des meilleures pratiques commerciales et de marketing pour AfTLD, les ccTLD et les bureaux d'enregistrement</p> <p>1.3 Renforcement des capacités des consommateurs / de la communauté</p> <p>2. Développement et amélioration de l'expertise africaine en matière de sécurité</p> <p>2.1 Promotion et soutien de la coopération entre les CERT africaines et les opérateurs du DNS</p> <p>2.2 Promotion du DNSSEC</p>	<p>Ces projets se concentreront sur les différentes initiatives de renforcement de capacités ciblées sur les ccTLD de l'Afrique en partenariat avec AfTLD et d'autres organisations dans le but d'améliorer les capacités techniques et opérationnelles des ccTLD.</p> <p>Ils comprendront également des formations sur le DNSSEC pour les ccTLD.</p>	<p>1. Indicateurs des noms de domaine</p> <p>1.1. Nombre de noms de domaine enregistrés</p> <p>1.2. Taux de pénétration</p> <p>1.3. Plaintes / UDRP</p> <p>1.4. Disponibilité / échec du DNS</p> <p>1.5. Incidents sur les opérations du DNS</p> <p>1.6. Tarification des noms de domaine</p> <p>2. Nombre d'ateliers</p> <p>2.1. Pour les registres et les bureaux d'enregistrement potentiels</p> <p>2.2. Nombre d'ateliers pour les modèles commerciaux des ccTLD</p> <p>2.3. Nombre de ccTLD bénéficiant des ateliers de résilience</p> <p>2.4.</p> <p>3. Indicateurs de sécurité</p> <p>3.1. Opérations du DNSSEC signées en Afrique.</p> <p>3.2. Opérations du CERT en Afrique.</p> <p>4. Personnes certifiées par une formation du CERT</p>



<p>3. Mise en place des opérations de l'ICANN en Afrique, y compris les opérations de l'IANA.</p> <p>1-1 - Opérations de l'IANA</p> <p>1.2 - Fonctions de liaison des bureaux d'enregistrement</p> <p>1-3 - Fonctions de liaison des registres</p> <p>1-4 - Fonction de vérification de la conformité</p> <p>1-5 - Soutien et conseil juridiques</p> <p>1-6 - Réunions régionales</p> <p>1-7 - Fourniture de soutien institutionnel pour les IDN</p> <p>4. Production de documents ciblés dans les langues appropriées concernant les opérations de l'ICANN (langues de l'UA)</p> <p>5. Mise en œuvre et soutien des instances Anycast du serveur racine L en coopération avec les organisations régionales.</p>	<p>Ceci inclura notamment l'établissement d'une présence physique de l'ICANN en Afrique</p> <hr/> <p>Objectif d'avoir les documents de l'ICANN dans toutes les langues de la Commission africaine (AU)</p>	<p>1) Mise en œuvre régionale des opérations</p> <p>2) Nombre de documents appropriés élaborés dans les langues appropriées de l'UA ciblés dans les différentes parties prenantes</p> <p>3) Nombre d'instances du serveur racine L déployées en partenariat avec d'autres organisations</p> <p style="padding-left: 40px;">a. Davantage de copies des serveurs racine</p> <p>4) Davantage de membres du personnel africains</p>
<p>6. Création d'un programme pour renforcer la coopération avec les organisations I*, Af* et les FGI afin de promouvoir des événements régionaux pour la participation des multiples parties prenantes</p> <p>6.1 Participation aux réunions africaines</p>	<p>Inclusion de la participation aux événements de haut niveau pertinents de l'Union africaine</p>	<p>1) Participation africaine à l'ICANN</p> <p style="padding-left: 40px;">a. Nombre de participants qui contribuent aux réunions mondiales de l'ICANN</p> <p style="padding-left: 40px;">b. Nombre d'africains</p>

<p>6.2 Création d'un programme pour l'inclusion de la communauté académique africaine dans l'écosystème de la gouvernance de l'Internet</p> <p>6.3 Soutien de la participation des gouvernements africains aux réunions de haut niveau de l'ICANN</p> <p>6.4 Organisation de réunions sous-régionales de l'ICANN en Afrique pour contribuer aux réunions mondiales</p> <p>7. Soutien continu pour la participation africaine aux réunions de l'ICANN à travers les programmes de bourses</p> <p>8. Localisation de l'académie de l'ICANN pour aider au renforcement des capacités en Afrique</p> <p>8.1 Création d'un programme dédié à l'Afrique</p> <p>9. Augmentation de la représentation de l'Afrique dans les postes de direction de l'ICANN</p> <p>9.1 Organisation d'un programme de formation de dirigeants au sujet de la gouvernance multipartite de l'Internet.</p> <p>9.2 Identification des lacunes de politique et soutien aux processus de défense des politiques</p> <p>9.3 Création d'un programme d'ambassadeurs de l'ICANN pour promouvoir les valeurs</p>		<p>formés par l'académie de l'ICANN</p> <p>c. Nombre d'africains qui dirigent les processus de gouvernance de l'Internet</p> <p>d. Augmentation du nombre d'africains qui participent aux processus de révision continue de l'ICANN</p> <p>e. Nombre de participants africains et qualité de leur participation et de leurs contributions</p> <p>f. Nombre d'ALS de la région africaine</p> <p>g. Nombre de participants gouvernementaux qui contribuent au GAC et aux réunions de haut niveau</p> <p>2) Participation de l'ICANN aux réunions africaines</p> <p>3) Nombre de documents de politiques / stratégies</p> <p>a. Nombre de participants africains et contributions</p> <p>4) Croissance des organisations AF*</p> <p>5) Nombre de nouveaux arrivants et de nouvelles communautés dans</p>
--	--	---

<p>mondiales de l'ICANN</p> <p>9.4 Élargissement d'AFRALO (en étroite consultation avec la communauté d'AFRALO)</p> <p>10. Création d'un programme de soutien pour une participation accrue et significative aux AC / SO (accompagnement, mentorat)</p>		<p>l'écosystème de l'ICANN</p> <p>6) Adoption du modèle multilatéral à l'échelle nationale et régionale</p>
<p>11. Programme du WHOIS pour le DNS [programme du WHOIS pour l'Afrique]</p> <p>12. Création d'un programme de soutien pour l'accréditation des bureaux d'enregistrement</p> <p>13. Création d'une fondation pour soutenir le développement de l'industrie du DNS en Afrique</p> <p>14. Mise en place d'une fondation de l'Internet pour gérer des mécanismes de financement novateurs pour le développement de l'industrie du DNS dans les pays en développement (Afrique – à long terme)</p> <p>15. Engagement et concrétion d'une étude sur la faisabilité commerciale de la croissance de l'industrie du DNS en Afrique</p> <p>16. Création d'un observatoire pour développer de nouveaux indices pour la croissance de l'industrie du DNS en Afrique</p> <p>17. Révision des procédures de délégation et de redélégation afin</p>	<p>Encouragement de la collecte de données WHOIS exactes et complètes</p> <p>Création d'un programme pour soutenir les régions mal desservies</p> <p>Établissement de partenariats avec diverses organisations à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique, y compris des partenaires de développement financier</p> <p>Préparation d'un projet d'étude sur l'industrie du DNS afin d'évaluer l'industrie du DNS en Afrique</p>	<p>1) Exactitude et disponibilité des données WHOIS</p> <p>2) Performance du WHOIS des ccTLD</p> <p>3) Nombre de registres accrédités</p> <p>4) Élaboration d'un rapport de recherche sur le secteur du DNS en Afrique</p> <p>5) Établissement d'un observatoire</p> <p>6) Bâtiment des ciments pour l'industrie du DNS en Afrique</p> <p>7) Révision des procédures de délégation et redélégation</p> <p>8) Création d'un prix du DNS africain</p> <p>9) Octroi de brevets et idées novatrices, augmentation du nombre de participants africains aux forums de l'IETF.</p> <p>a. Nombre de RFC lancés par des africains</p> <p>10) Nombre de registres et de bureaux d'enregistrement</p>

<p>de renforcer les ccTLD africains</p> <p>18. Création du programme Den Afrique</p> <p>19. Création d'un programme d'incubateur du DNS en Afrique</p> <p>20. Création d'un programme de recherche et développement sur le DNS en Afrique pour promouvoir l'innovation et la participation accrue aux forums de l'IETF.</p>	<p>Promotion de la participation active de l'Afrique pour encourager les africains à lancer des RFC</p>	
---	---	--

## MÉCANISMES DE FINANCEMENT NOVATEURS POUR LA STRATÉGIE POUR L'AFRIQUE

Comme il peut être déduit à partir de la matrice de programmes et projets ci-dessus, il est clair qu'en effet la mise en œuvre réussie de ce plan nécessitera des déboursements de capital majeurs d'année en année et l'investissement de temps non seulement par l'ICANN, mais aussi par la communauté africaine. L'ICANN en tant qu'organisation fournirait seulement une partie de la capacité financière et humaine et la communauté africaine doit donc ouvrir d'autres voies d'innovation pour garantir le financement et les partenariats nécessaires pour combler les lacunes existantes. Par conséquent, ce plan appartient conjointement à l'Afrique et à l'ICANN.

L'équipe de révision de la stratégie pour l'Afrique a élaboré un plan qui couvre les quatre piliers qui correspondent également aux cinq (5) nouveaux piliers du plan stratégique de l'ICANN.

Les sociétés du secteur gouvernemental et des TIC éprouvent aujourd'hui des difficultés pour accéder au financement, en particulier en ce qui concerne les garanties associées aux crédits financiers. Il n'existe actuellement aucun fonds pour encourager l'investissement dans le secteur de l'industrie des noms de domaine ou dans la recherche et l'innovation.

Malgré l'existence d'un secteur financier solide et en croissance, le financement des banques se caractérise par la forte concentration de crédit en faveur des grandes sociétés et par des niveaux de sécurité très élevés. Cette concentration de crédit en faveur des grandes sociétés reflète aussi la difficulté des banques pour développer une évaluation de la capacité des projets d'investissement qui leur sont présentés par les PME.

***L'industrie des noms de domaine en Afrique est le maillon faible de l'économie numérique, pourtant considérée comme un secteur à potentiel élevé.***

Les fonds mobilisés par la coopération entre les organisations liées à l'Internet (ICANN, UIT, ISOC, etc.), les banques intergouvernementales et les organisations donatrices (Banque mondiale, FMI, SFI, BDAf, etc.) bénéficient exclusivement très peu d'entreprises, et seul un pourcentage faible se dirige à des sous-traitants locaux pour développer le renforcement des capacités.

La difficulté de mettre en œuvre le principe du partenariat public-privé (PPP) dans le secteur de l'industrie des noms de domaine reste un handicap majeur pour les acteurs de l'industrie dont la survie dépend fortement de leurs propres ressources, malgré l'importance des chiffres d'affaires générés par le secteur et sa forte contribution à l'économie mondiale de l'Internet.

Suite à ce progrès majeur, (une fois établi et) dans les semaines suivantes le comité directeur se centrera sur les points critiques suivants entre autres :

1. estimer et valider le budget total et mettre à jour le calendrier des projets,
2. réfléchir, discuter, développer et mobiliser les ressources financières des autres partenaires,
3. élaborer un cadre de partenariat public-privé et tout mécanisme de financement novateur qui puissent permettre de placer et d'exécuter des composantes des programmes identifiés.

**Cible :**

- 1- secteur privé (organisations d'employeurs) – registres, bureaux d'enregistrement, revendeurs, hébergeurs et intégrateurs, etc.),
- 2- opérateurs de télécommunications (téléphones portables) et opérateurs de service,
- 3- PARTENARIATS NON PRIVÉS - capacité consultative des acteurs,
- 4- gouvernements des pays africains (financement),
- 5- ICANN
- 6- AFRINIC
- 7- autres organisations liées à l'Internet (ISOC, W3C, AFNOG, Fondation W3, etc.),
1. 6. organisations régionales (UEMOA, CEDEAO, CUA, CENUA, BDAf, etc.)

**Autres partenaires :**

- 1- donateurs traditionnels (BM, UE, AFD, BDA, BOAD, etc.),
- 2- banques locales - association de banques,
- 3- institutions de micro-crédits et de micro-finances,
- 4- partenaires de développement (France, Pays-Bas, Belgique, États-Unis, Espagne, etc.),
4. secteur privé, organismes de réglementation (fonds de service universel).

**Sociétés cibles pour la méthodologie et les idées :**

1. cabinets de droit, cabinets de conseil financier et de courtage,
2. entreprises spécialisées dans le financement des TIC et des compagnies de télécommunications,
3. fonds d'investissement alternatifs (capital-risque, autres fonds).

**Ministères et organismes invités :**

- 1- Ministère de l'économie et des finances,
- 2- Ministère des TIC, NEPAD, intégration africaine,
- 3- agences de placement,
4. promotion des PME / PMI,

5. institutions de TI et gouvernement électronique,
- 5- organes de réglementation,
- 6- acteurs de l'économie numérique (côté gouvernement électronique).